

# Les Jeux de 2024 évoluent !

## GRAND ANGLE COVID-19

Plaine Commune,  
un territoire  
mobilisé et  
solidaire

## TERRITOIRE

À chaque ville,  
son projet

## SAVOIR-FAIRE

Les Flèches d'Or  
de l'implication  
territoriale

PAGES 2-3

- éDito • nos missions •

**Les élus et les commissions**

PAGES 4-13

- GRAND angle •

- > Entretien avec Mathieu Hanotin
- > **Covid-19 : Plaine Commune, un territoire mobilisé et solidaire**
- > Rebondir et Résilience
- > Booster la croissance des PME
- > Télétravail
- > Entraide et interaction

PAGES 14-19

- TERRITOIRE en mouvement •

- > À chaque ville son projet
- > **Les Jeux de 2024**
- > Une mobilité plus douce et plus verte
- > L'Olympiade culturelle

PAGES 20-21

- FAITS MARQUANTS •

PAGES 22-23

- SAVOIR-FAIRE •

**Les Flèches d'Or de l'implication territoriale**



**LeMAG de Plaine Commune Promotion**

Association partenariale d'entreprises pour la promotion économique du territoire

- Directeur de la publication : David Nabet
- Vie de l'association : Leïlla Bouregba 01 55 93 56 54
- Conception et réalisation : Gaya
- Rédaction : Laurent Jacotey
- Crédits photos : VenhoevenCS/Ateliers234 - Henri Perrot/Plaine Commune - Les Bandits - Abacapress/ Giuliano Ottaviani - Choukhri Dje - Augusto Da Silva/Graphix-Images - Cab. Wild Paysages - Philippon Kalt architectes Urbanistes - Cab. Réalités - W02/Nicolas Laisné, Dimitri Roussel - Christophe Fillieule - Office de Tourisme - Louise Allavoine/Plaine Commune - MILLERAND - AdobeStock - DR.
- 5 000 exemplaires - ISI print.

**Plaine Commune Promotion**

21, av. Jules-Rimet 93218 Saint-Denis Cedex

☎ 01 55 93 56 54 / 06 17 97 39 06

✉ contact@plainecommunepromotion.com

www.plainecommunepromotion.com



## Proximité et solidarité !

**FRANCIS DUBRAC,**

Président de Plaine Commune Promotion

Les entreprises du territoire de Plaine Commune sont frappées de plein fouet depuis le confinement de mars dernier. Pourtant, une baisse de plus de 50 % des radiations d'entreprises est enregistrée par rapport à 2019. Cet indicateur témoigne d'une situation en trompe-l'œil car la reprise économique n'est pas au rendez-vous malgré un léger espoir déçu juste avant le reconfinement de fin octobre. Un grand nombre d'entreprises survivent grâce aux mesures de chômage partiel, aux prêts garantis par l'État, aux dispositifs d'aide régionaux et à la clémence de l'Urssaf et de l'administration fiscale en matière d'impayés. Quid de la pérennité des entreprises quand il s'agira d'honorer les « ardoises » accumulées ?

Le télétravail imposé a montré de bons côtés : réduction du stress lié aux transports, gain de temps pouvant jouer en faveur de la vie personnelle, diminution de la pollution... Les travers sont cependant multiples : difficulté à former les jeunes embauchés et les apprentis, désertification importante des surfaces de bureaux, isolement des salariés, conditions de travail parfois difficiles à domicile... Sans oublier la tentation d'externaliser à moindre coût, dans des pays émergents, des missions qui ont pu être assurées à distance en télétravail via le numérique.

Je tiens à remercier nos présidents.es de commissions fortement mobilisés en présentiel ou en visioconférence ainsi que les acteurs économiques qui ont fourni des masques, des gants, des survêtements, du gel hydroalcoolique en grande quantité à nos hôpitaux, cliniques et patrons de TPE. Un grand merci aussi pour la collecte de plus de 400 ordinateurs usagers en cours de reformatage chez notre adhérent Epi Formation à destination d'enfants issus de milieux modestes. À noter également la proposition de notre adhérent Orange d'un forfait social de connexion Internet à 23 euros par mois dédié aux familles bénéficiaires du RSA. L'élan de solidarité est bel et bien là !

Nous organiserons dès que possible une soirée du « Merci » en hommage aux vivants et à tous ceux qui ont pris des risques pour les autres depuis le début de la crise sanitaire. Ce « Merci » passera notamment par la culture. Félix Ludop, artiste d'Aubervilliers, prépare une Colonne de Merci vouée à trouver sa place au sein de l'espace public de Plaine Commune, avec le concours de la commission Grand Paris/ Pôle de la création pilotée par Pascale-Joanne Rabaud.

Proximité et continuité d'accompagnement constituent les priorités de Plaine Commune Promotion depuis mars dernier. Les initiatives se multiplient. Lancé en décembre en visioconférence, le « carrefour de libre parole » crée un espace d'échanges entre nos adhérents sur leurs projets et problématiques économiques et sociales. Le préfet, Georges-François Leclerc, nous accueille dorénavant au Comité départemental d'examen des problèmes de financement des entreprises (Codefi) pour nous permettre d'exposer aux services de l'État vos interrogations et inquiétudes.

Ce numéro du magazine de Plaine Commune Promotion est notamment consacré aux dispositifs d'aide et d'accompagnements dédiés aux entreprises, à l'impact du télétravail, aux initiatives solidaires et durables... Et comme nous évoluons sur un territoire en mouvement, nous dressons aussi un état des lieux des projets d'aménagement liés aux Jeux olympiques et paralympiques de 2024 et au Grand Paris.

Sachez que nous sommes plus que jamais à vos côtés !

À l'heure où nous imprimons ce Mag, nous apprenons la triste nouvelle de la disparition d'un des membres historiques de l'association. Bernard Gernez, président de la commission Plaine de France/Développement local et PDG de l'entreprise Bourgeois TP, qui a beaucoup œuvré pour que les adhérents de l'association puissent obtenir des parts de marché des grands travaux initiés sur le territoire de Plaine Commune. Présent au conseil d'administration depuis ses origines, il laisse un grand vide. Nous lui rendons hommage.

# Les élus de Plaine Commune Promotion

## COMPOSITION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DE PLAINE COMMUNE PROMOTION

### REPRÉSENTANT(E)S DE PLAINE COMMUNE\*

- **HANOTIN Mathieu**, président, maire de Saint-Denis
- **EL KHALFAOUI Shems**, conseiller territorial, adjoint au maire de Saint-Denis
- **MARTIN Samuel**, conseiller territorial, adjoint au maire d'Aubervilliers
- **DUPLOUY Xavier**, adjoint au maire de Saint-Ouen-sur-Seine
- **AYYILDIZ Oben**, conseiller territorial, conseiller municipal délégué d'Épinay-sur-Seine
- **BENNACER Sonia**, conseillère territoriale, adjointe au maire de Pierrefitte-sur-Seine
- **TAIBI Azzedine**, vice-président, maire de Stains
- **ZAIDI Tarik**, 1<sup>er</sup> adjoint au maire de Villetaneuse
- **SAHA Amine**, adjoint au maire de La Courneuve
- **EL ASFOURI Soufian**, conseiller municipal délégué au maire de L'Île-Saint-Denis

\* Désignation intervenue le 9 septembre 2020

### PRÉSIDENT(E)S DE COMMISSIONS

- **CAJAN Jean-Yves**, Aedifibat
- **DEZELLUS Emmanuel**, Dezell'immo
- **FANARTZIS Philippe**, Paprec Groupe
- **GERNEZ Bernard**, Bourgeois TP
- **MARTIN Éric**, Generali
- **NABET David**, B.S.A.
- **RABAUD Pascale-Joanne**, Carré Magique
- **ROUSSEL Séverine**, Rozo Architecture

### PARTENAIRES ASSOCIÉS

- **A2 REAL**
- **Vinci Immobilier**

### PERSONNALITÉS QUALIFIÉES

- **Chambre de Commerce et d'Industrie de la Seine-Saint-Denis**
- **Chambre de Métiers et de l'Artisanat de la Seine-Saint-Denis**
- **La Miel**

### ADHÉRENT(E)S

- **AGGAR Biba**, Chateauforn' City
- **BENTAHAR Abdelkader**, SNCF Direction régionale Paris Nord
- **BLANCHET Cyril**, Icade
- **BODNAR Jean-Pierre**, Best of Print
- **BONNEFOY Anne**, CFA CNAM IDF

- **BRETON-KUENY Laurence**, AFNOR
- **CLIN Aïcha**, Aïsha Services
- **COLLAND Daniel**, Color City
- **COUE Hervé**, École de la Deuxième Chance
- **DIGOIN DANZIN Thierry**, Entra
- **DOUCOURE Sourakata**, Acres Informatique
- **DUBRAC Francis**, Dubrac TP
- **KANNIAH Karine**, Cody Conseils
- **KESSLER Christine**, ACE
- **KOST Martina**, SARL B4E
- **LACAM-CARON Bruno**, Le Flash de La Courneuve
- **LEGER Catherine**, SEM Plaine Commune Développement
- **LEROY Jean-Philippe**, Orange S.A.
- **MOLET Jean-Claude**, Saint-Denis Union Sports
- **MORLAND Hervé**, Groupe La Poste
- **NGABO Sylvie**, Sabimmo
- **PRANDO Charlotte**, association Emergence 93
- **PRUNEVILLE Jean-Luc**, Ets Pruneville
- **QUINTREC Yvane**, Class' Croute
- **QUESNEL Gaëtan**, GRDF
- **SI FODIL Marc**, 1<sup>re</sup> Ligne Sécurité

### COMMISSION ACCUEIL / VIE DES ENTREPRISES

- > Fiche d'identité : développer des activités (culturelles, sportives...) en direction des salariés pour mieux connaître les équipements du territoire et créer des synergies entre les entreprises.
- **Moyens**: tournois inter-entreprises de foot en salle, tennis de table, basket en salle...

### COMMISSION COMMUNICATION

- > Président : **David Nabet (BSA)**
- > Fiche d'identité : conduire la stratégie de communication de l'association.
- **Moyens**: *Le Mag*, la newsletter, le site Internet, les réseaux sociaux.

### COMMISSION ÉCOLES-ENTREPRISES

- > Fiche d'identité : rapprocher les entreprises des établissements de formation et d'enseignement.
- **Moyens**: Mosaïque de Talents®...

### COMMISSION ENVIRONNEMENT

- > Président : **Philippe Fanartzis (Groupe Paprec)**
- > Fiche d'identité : développer des actions en lien avec les enjeux environnementaux.
- **Moyens**: accompagnement des entreprises et des collectivités sur les thématiques : pollution de l'air, mobilité propre, économie circulaire...

### COMMISSION GRAND PARIS / PÔLE DE LA CRÉATION

- > Présidente : **Pascale-Joanne Rabaud (Carré Magique)**
- > Fiche d'identité : suivre et informer les adhérents de l'évolution du projet Grand Paris afin de faire de Plaine Commune Promotion un acteur incontournable du Territoire de la culture et de la création.
- **Moyens**: petits déjeuners et rencontres-découvertes de lieux emblématiques.

### COMMISSION LOGEMENT

- > Présidente : **Séverine Roussel (Roza Architectes)**
- > Fiche d'identité : mise en avant des programmes de logements en cours sur le territoire et diffusion des offres aux adhérents.
- **Moyens**: forums logement au sein des entreprises, newsletters.

### COMMISSION MOBILITÉ

- > Président : **Éric Martin (Generali)**
- > Fiche d'identité : traiter les questions de mobilité du quotidien, d'innovation et de réglementation.
- > **Moyens**: réalisation d'un guide de bonnes pratiques pour la désaturation des heures de pointe, animations pendant la Semaine de la mobilité.

### COMMISSION PLAINE DE FRANCE / DÉVELOPPEMENT LOCAL

- > Président : **Bernard Gernez (Bourgeois)**
- > Fiche d'identité : favoriser l'accès des entreprises adhérentes aux marchés liés aux chantiers du territoire.
- **Moyens**: organisation des « Rencontres » et des petits déjeuners.

### COMMISSION RETOMBÉES ÉCONOMIQUES LOCALES

- > Président : **Emmanuel Dezellus (Dezell'immo)**
- > Fiche d'identité : faire en sorte que chaque grande réalisation (supérieure à 15 M€) fasse l'objet d'une Charte Grand projet avec l'objectif que 25 % du montant total des travaux soient réalisés par des entreprises de la construction et des services du territoire.
- **Moyens**: petits déjeuners.

### COMMISSION TPE / CLUB DES DIRIGEANTS

- > Président : **Jean-Yves Cajan (Aedifibat)**
- > Fiche d'identité : développer les synergies entre TPE de l'association et grands groupes pour favoriser le développement commercial des entreprises.
- **Moyens**: animation des « Brunch & Learn ».

> Informations : [contact@plainecommunepromotion.com](mailto:contact@plainecommunepromotion.com)

Un entretien avec **Mathieu Hanotin**, président de l'Établissement public territorial (EPT) de Plaine Commune et maire de Saint-Denis

## « Préparer l'avenir ensemble ! »

**De nombreux dispositifs d'aide ont été mis en œuvre depuis le début de la crise de la Covid-19 pour soutenir les entreprises et leurs salariés.**

**Quelles actions ont été déployées par Plaine Commune afin d'informer et d'accompagner les entreprises du territoire sur ces dispositifs ?**

> L'annonce du confinement de mars dernier a été accueillie avec sidération par l'ensemble des acteurs économiques de Plaine Commune. La réactivité s'est imposée et nous avons assuré une mission de continuité d'accompagnement des entreprises pour ne pas les laisser seules face à cette situation inédite et angoissante. Des dispositifs d'aide aux entreprises ont certes été déployés par l'État mais il n'était pas forcément simple d'y voir clair et de comprendre les procédures pour en bénéficier.

Nous avons donc joué un rôle de proximité et de relais d'information pour répondre aux interrogations des entreprises et les guider vers les aides les plus adaptées à leur situation. Des lettres d'information ont été diffusées très régulièrement, des espaces dédiés sur les sites Internet de Plaine Commune et de Plaine Commune Promotion ont vu le jour pour expliquer ces dispositifs aux acteurs économiques mais aussi pour les accompagner dans la mise en place des mesures sanitaires et de télétravail qui ont fortement impacté leur organisation et leur activité.

Nos équipes ont répondu aux demandes des entreprises et sont aussi allées spontanément vers elles pour leur



© Henri Perrot/Plaine Commune

signifier que nous étions à leurs côtés et en mesure de les accompagner malgré le confinement et le travail en distanciel. Des réunions d'information sur les aides ou sur des secteurs spécifiques ont été et sont toujours organisées en visioconférence pour garder le lien et privilégier l'échange et les retours

d'expériences. Bref, l'adaptation aux nouveaux modes de communication a fonctionné et l'entraide entre les entreprises, avec le soutien des acteurs institutionnels, a été capitale.

**Sur quelles structures du territoire prenez-vous appui afin d'accompagner les entreprises ? Des mesures et des initiatives spécifiques ont-elles été prises pour être au plus proche des réalités économiques du territoire ?**

> Nous travaillons en étroite collaboration avec Plaine Commune Promotion et l'ensemble des structures

**« L'adaptation aux nouveaux modes de communication a fonctionné et l'entraide entre les entreprises, avec le soutien des acteurs institutionnels, a été capitale »**

d'accompagnement des entreprises du territoire, comme la Maison de l'Initiative Économique Locale (MIEL). Dès le début du premier confinement, l'activité des agents des directions de Plaine Commune s'est principalement concentrée sur la mise en œuvre des décisions d'urgence et des mesures de soutien à l'économie locale prises par les élus début avril : suspension des droits de place, annulation des loyers versés par certaines entreprises à Plaine Commune, report de la collecte de la taxe de séjour dont doivent s'acquitter une cinquantaine d'hôtels du territoire chaque année... La mission du service Développement local de Plaine Commune a également joué un rôle déterminant afin de financer et d'aider à la création d'une filière de production d'équipements de protection sanitaire comme des masques ou des visières de protection. Ce projet solidaire a vu le jour grâce à une aide d'urgence de 10 000 euros accordée par Plaine Commune, mais aussi et surtout grâce à la mobilisation du réseau des Régies de quartier, des créateurs textiles locaux, des ateliers d'insertion et des acteurs de l'économie sociale et solidaire (ESS). Cette filière a assuré du travail à plus de 100 personnes sur le territoire. Penser l'après-Covid a également été une priorité. Selon les estimations de la direction du Développement économique de Plaine Commune et de ses partenaires, environ 25 % des petites entreprises du territoire ne pourront pas bénéficier des dispositifs d'aide de l'État. Plaine Commune a donc décidé de participer à hauteur de 500 000 euros au fonds Résilience Île-de-France et collectivités initié par la région. Destiné aux TPE, aux micro-entreprises, aux associations et aux structures de l'ESS du territoire, ce dispositif a eu pour objectif d'aider ses bénéficiaires à relancer leur activité et à préparer l'avenir via un prêt de 3 000 à 100 000 euros à taux zéro remboursable sur une durée pouvant atteindre six ans. Ce fonds a permis de soutenir plus de 260 entreprises. La crise sanitaire s'inscrit malheureusement dans la durée mais nous sommes plus que jamais aux côtés des acteurs économiques pour les soutenir, maintenir au mieux leur activité et préparer l'avenir ensemble !

**Vous avez été élu, le 16 juillet dernier, président de l'Établissement public territorial (EPT) Plaine Commune. Quelle est votre feuille de route en matière d'emploi local et d'attractivité du territoire ?**

> Ma feuille de route est simple : créer des emplois durables et résilients pour les habitants de Plaine Commune. Pour cela, nous devons avoir une stratégie d'attractivité territoriale qui permette d'accueillir des activités qui développent des emplois plus en adéquation avec les compétences de nos habitants. Le « tout bureaux » notamment sur la Plaine Saint-Denis a conduit à des transferts d'emplois au sein de la Métropole plus qu'à des créations d'emplois nettes que nos habitants pourraient occuper. C'est pourquoi nous devons avoir une stratégie d'attractivité qui ne soit pas que foncière. Nous souhaitons travailler à la création de cette stratégie pour anticiper la nouvelle réalité territoriale permise par le Grand Paris Express, notamment le nœud Pleyel, et l'effet de levier que constituent les Jeux olympiques et paralympiques de Paris 2024. Les métiers de l'hospitalité sont ceux qui peuvent être les plus accessibles à nos habitants. Je souhaite donc que nous prenions toute notre place pour faire de Plaine Commune la porte d'entrée du Grand Paris en termes d'hôtellerie, de loisirs ou de culture.

**Quelles sont vos autres grandes priorités et orientations pour les années à venir, notamment en matière d'écologie et de mobilité ?**

> Reconquérir la Seine et faire que nos villes, notamment Saint-Denis, se tournent vers cet axe est un sujet majeur pour répondre aux enjeux de développement durable et de mobilité. Nous travaillons avec le maire de Saint-Ouen, Karim Bouamrane, et Stéphane Troussel, le président du conseil départemental à la reconquête du linéaire le long de la Seine pour favoriser les mobilités douces.

Concernant les priorités de la collectivité en matière de développement économique, je souhaite que nous développiions une stratégie qui conjugue le nécessaire développement économique et le développement durable c'est pourquoi nous allons poursuivre les travaux sur la démarche de métabolisme urbain afin d'appliquer une logique d'économie circulaire sur les chantiers, nombreux, du territoire.

« Je souhaite donc que nous prenions toute notre place pour faire de Plaine Commune la porte d'entrée du Grand Paris en termes d'hôtellerie, de loisirs ou de culture »

**Le territoire de Plaine Commune va jouer un rôle essentiel lors des Jeux olympiques et paralympiques de 2024 et va être fortement impactés par les évolutions et les projets d'aménagement du Grand Paris. Comment appréhendez-vous ces perspectives et ces opportunités pour le territoire ?**

> Notre territoire est un territoire de projets. Ils sont nombreux et nos habitants vont être impactés dans leur quotidien. Notre objectif est d'abord de limiter les impacts négatifs pour les riverains des chantiers, ensuite de continuer à être un territoire attractif pour les investisseurs, publics comme privés, afin d'accueillir des activités génératrices d'emplois pour nos habitants et porteuses d'un changement d'image de notre territoire. Nous souhaitons devenir une centralité majeure du Grand Paris alors que notre territoire est pensé, trop souvent, par la métropole comme un territoire ayant vocation à accueillir des activités générant des nuisances. Nous souhaitons changer cette image car nous sommes persuadés que l'avenir de la métropole résiliente se joue en partie sur notre territoire.

Propos recueillis par Laurent Jacotey

# Covid-19 : Plaine Commune, un territoire mobilisé et solidaire

Dès le premier confinement de mars dernier, Plaine Commune et Plaine Commune Promotion sont restés fortement mobilisés aux côtés des acteurs économiques du territoire. De nombreuses actions d'information et d'accompagnement ont été menées tant sur le plan économique que sanitaire. Un élan de solidarité a également vu le jour. Tour d'horizon.

**F**ace aux conséquences de l'épidémie de la Covid-19, différents dispositifs d'aide nationaux, régionaux et territoriaux ont été déployés pour soutenir les entreprises. Plusieurs objectifs ont guidé les initiatives du territoire : informer les entreprises sur les dispositifs, les accompagner dans leur mobilisation, les aider dans la mise en œuvre des mesures sanitaires et garder le lien avec elles dans une situation sans précédent. Comme l'explique Anne-Sophie Naudet, adjointe au responsable du service Relations entreprises de Plaine Commune, « la direction du Développement économique de Plaine Commune, Plaine Commune Promotion et les neuf communes du territoire ont assuré dès mars dernier des missions d'information pour présenter quotidiennement le contenu des dispositifs d'aide. Nous travaillons en étroite collaboration avec les acteurs locaux de soutien aux entreprises comme La Miel (Maison de l'Initiative Économique Locale) pour guider les entreprises vers les dispositifs les plus pertinents par rapport à leur situation. Nous allons vers les entreprises du territoire pour rester en contact au

maximum. Les entreprises nous ont aussi fortement sollicités, notamment les plus petites qui ne savaient pas comment procéder pour obtenir des aides et qui nous demandaient, par exemple, des conseils et des informations en matière de gestion de trésorerie ou d'exonération de loyers auprès de leurs bailleurs. »

## Pédagogie, proximité et solidarité

Dans une double démarche de pédagogie et de proximité, l'ensemble des supports numériques sont montés en puissance, à savoir notamment les sites Internet de Plaine Commune et de Plaine Commune Promotion, la lettre d'information économique dont la périodicité s'est intensifiée ou encore le site économique sur lequel des articles ont été mis en ligne tous les deux jours. Ces actions et supports perdurent et évoluent au fil de la situation sanitaire. Une veille active concernant les avis de marchés a été effectuée pour les diffuser auprès des entreprises afin de maintenir au mieux leur activité et d'anticiper la sortie de crise. Si l'activité est encore ralentie pour bon nombre d'entreprises, la publication des avis de marchés se

« L'implication de Plaine Commune Promotion dès mars dernier dans l'obtention d'aides financières et le déploiement des mesures sanitaires a permis aux entreprises de continuer à travailler et de maintenir au mieux leur activité. Cette continuité d'accompagnement et cette proximité ont été essentielles. »

**Bernard Gernez**, président de la commission Plaine de France/ Développement local

poursuit pour préparer demain. Un élan de solidarité inédit a vu le jour et perdure. Des entreprises se sont échangées des ressources sanitaires comme du gel hydroalcoolique, des gants, des masques... Des collectes d'ordinateurs et de téléphones portables ont été lancées. Plaine Commune et Plaine Commune Promotion ont coordonné ces dons.

# Rebondir et Résilience : traverser la crise et en sortir

**Deux dispositifs phares d'aide régionale et d'accompagnement local ont été mis en œuvre pour soutenir les TPE et entreprises du territoire. Focus sur le Programme Rebondir et le Fonds Résilience.**

**L**a Miel a proposé dès le premier confinement un programme, baptisé Rebondir, aux TPE, aux micro-entrepreneurs, aux associations et aux structures de l'Économie sociale et solidaire. « Nous avons voulu aller plus loin qu'informer sur les aides proposées à l'échelle nationale et régionale en créant ce programme sur la base d'une étude issue de 200 entretiens téléphoniques réalisés avec des TPE du territoire. Nous sommes allés au devant de nos entreprises adhérentes pour échanger avec elles, les rassurer, connaître leurs difficultés et réaliser un état des lieux précis », explique Sylvie Saget, directrice de La Miel.

Rebondir s'étend sur une durée de six mois et s'articule autour de plusieurs axes : assainir et sécuriser la situation financière des entreprises ; définir ou redéfinir leur vision, leurs missions ; mettre en œuvre un plan d'action pour leur permettre de bénéficier de financements et rentrer du cash à court terme ; bâtir un plan d'action stratégique de

repositionnement. Le programme est organisé de manière à générer un maximum d'échanges, d'intelligence collective et d'entraide.

## Sortir les entreprises de leur isolement

« Nous avons été très sollicités depuis mars dernier et le reconfinement de fin octobre. Notre hotline a joué un rôle déterminant. Nous avons également organisé des petits déjeuners hebdomadaires en visioconférence afin de favoriser le partage de pratiques et de conseils. Pour l'instant, peu d'entreprises ont mis la clé sous la porte. Avec Rebondir, nous les accompagnons pour qu'elles ne baissent pas les bras. Et si nous avons un conseil à leur donner, c'est de ne pas rester seules dans cette période compliquée », ajoute Lydia Tazamoucht, adjointe de direction à La Miel.

La Miel accompagne les entreprises dans l'obtention de financements notamment via le Fonds Résilience Île-de-France et collectivités, à l'initiative de



la région Île-de-France. Lancé en juin et mobilisable jusqu'au 10 décembre dernier, ce fonds a apporté une solution de financement aux micro-entrepreneurs, TPE-PME, professions libérales, travailleurs indépendants, entreprises et associations de l'économie sociale et solidaire (ESS) dont les besoins financiers ne pouvaient être satisfaits par les dispositifs en place. Les structures éligibles devaient avoir été créées au ...

## DES RENDEZ-VOUS RÉGULIERS EN VISIOCONFÉRENCE

Des réunions d'information en visioconférence sur les dispositifs d'aide se sont multipliées depuis le début de la crise sanitaire, comme celle du 11 décembre sous la houlette de Mathieu Hanotin, président de Plaine Commune et de Georges-François Leclerc, préfet de Seine-Saint-Denis. Des temps d'échange et d'information en visioconférence sur des secteurs d'activités spécifiques ont également eu lieu régulièrement, à l'instar de la réunion du 3 décembre dernier intitulée « La Covid-19 et ses traductions pour le secteur du BTP » et pilotée par Francis Dubrac, président de Plaine Commune Promotion.

## PLUS D'INFOS SUR LES AIDES

Fonds de solidarité, prêt garanti par l'État (PGE), chômage partiel, activité partielle de longue durée (APLD), report des échéances sociales et fiscales, aides à l'embauche, crédit d'impôt pour les bailleurs, plan France Relance...

Un arsenal d'aides financières et de mesures exceptionnelles de soutien a été déployé par l'État pour accompagner les entreprises. Elles évoluent régulièrement en fonction de la situation sanitaire. Liens utiles :

- [economie.gouv.fr/covid19-soutien-entreprises](http://economie.gouv.fr/covid19-soutien-entreprises)
- [plainecommunepromotion.com/2020/11/09/coronavirus-mesures-de-soutien-aux-entreprises](http://plainecommunepromotion.com/2020/11/09/coronavirus-mesures-de-soutien-aux-entreprises)
- [eco.plainecommune.fr](http://eco.plainecommune.fr)
- [plateformerh-plainecommune.fr](http://plateformerh-plainecommune.fr)
- [lamiel.org](http://lamiel.org)

plus tard le 29 février 2020 et compter de 0 à 20 salariés. Le fonds a ensuite été élargi aux entreprises des secteurs de l'hôtellerie, de la restauration, du tourisme, de l'évènementiel, du divertissement et du bien-être employant de 20 à 50 salariés.

### Relancer l'activité des TPE locales

Résilience consiste en une avance remboursable à taux zéro de 3 000 à 100 000 euros pour une durée allant jusqu'à six ans avec un différé de remboursement de deux ans au plus visant à aider les TPE concernées à financer des besoins de trésorerie courante, de l'investissement matériel et à relancer leur activité.

« Le Fonds Résilience est alimenté par la région, la Banque des Territoires, la métropole du Grand Paris, des départements, l'ensemble des intercommunalités franciliennes et la ville de Paris. L'Établissement public territorial Plaine Commune a abondé ce fonds à hauteur de 500 000 euros. D'un point de vue opérationnel, il s'est inscrit en complément des autres dispositifs opérés par l'État et les collectivités territoriales et a permis une intervention de dernier ressort. Près de 6 millions d'euros d'avances remboursables auront ainsi été accordés aux entreprises de Plaine Commune. C'est dire si le territoire s'est mobilisé aux côtés des TPE locales », affirme Laurence Pannetier Dugousset, coordinatrice du pôle Entrepreneuriat au sein du service Relations entreprises de Plaine Commune.

### LE PRÊT REBOND À TAUX ZÉRO

Ce prêt régional, soutenu par la BPI (Banque publique d'investissement) et l'Union européenne, est un prêt à taux zéro. Il permet aux TPE/PME justifiant de 12 mois d'activité et rencontrant des difficultés de trésorerie de bénéficier d'une aide de 10 000 à 300 000 euros sur une durée de 7 ans avec un différé de remboursement de 2 ans.

## « Avancer ensemble face à la crise »

**Pascale Tessier-Morin**, créatrice et dirigeante de l'Atelier Images et Cie

« Situé au cœur des Puces de Saint-Ouen, notre atelier composé de sept collaborateurs est spécialisé dans l'impression numérique grand format et la vente de matériel pour les expositions et les salons dans une démarche éco-responsable via notamment le label Imprim'vert. Malheureusement, notre secteur, très lié à l'évènementiel, est particulièrement touché par la crise. Adhère fidèle et active de Plaine Commune Promotion, nous nous réunissons en webinaire avec le réseau des TPE, pour avancer, ensemble, face à la crise.

L'aide au quotidien de l'association est précieuse, notamment en matière de relais d'information sur les aides et pour nous guider vers les dispositifs les plus adaptés. J'ai obtenu un PGE suite à une démarche personnelle et Plaine Commune Promotion m'a dirigée vers un prêt Résilience. Lors de soucis administratifs pour mobiliser le chômage partiel, Plaine Commune Promotion m'a aidée à débloquer la situation. Grâce à la dynamique de réseau, j'ai pu passer au 20h de France 2 en novembre pour témoigner sur les conséquences de la crise sanitaire, le PGE... Je suis actuellement dans une démarche de diversification en proposant une offre de papier peint dédiée notamment aux architectes et aux décorateurs. L'idée est très bien accueillie, les échantillons plaisent, il faut maintenant décrocher des marchés. »



© Les Bandits

## « Nous ne sommes pas seuls ! »

**Jean-Yves Meilland**, directeur général d'Euromedia

« Euromedia intervient sur toute la chaîne de l'image, de la captation à la transmission. Nous avons à notre actif des événements majeurs comme la Coupe du monde de football, le Tour de France, le Grand Prix de Monaco, la Ligue 1, le Top 14, la COP21, les Solidays... Avec un fort ancrage sur le direct et les événements sportifs, notre activité est très réduite depuis plusieurs mois. Notre effectif s'élève à 200 collaborateurs hors intermittents.

Informations sur les aides, sur les mesures sanitaires, centralisation de commandes de masques... nous sommes en relation régulière avec Plaine Commune Promotion depuis le début de la crise. Son appui est efficace, notamment lorsque nous rencontrons des difficultés pour mobiliser des aides. Nous avons bénéficié du chômage partiel et du PGE. L'horizon n'est pas réjouissant en terme économique, mais nous ne sommes pas seuls. En témoigne la solidarité qui bat son plein sur le territoire entre les entreprises et les collectivités. Nous avons participé à la collecte de 15 ordinateurs et à une collecte alimentaire et de produits d'hygiène fin 2020 en collaboration avec la ville de Saint-Denis.

Nous avons mis en œuvre toutes les mesures sanitaires exigées dans l'entreprise, nous avons d'ailleurs créé un guide interne. Le télétravail a été mis en place au maximum, mais nos équipes ont vite déchanté : inconvenients matériels, rupture sociale avec la vie de l'entreprise et l'extérieur... Et le sentiment de ne pas voir le bout du tunnel est difficile à vivre. Nous avons d'ailleurs créé une cellule psychologique pour nos équipes, à l'issue d'échanges avec Nicolas Tourtelier de la direction du Développement économique de Plaine Commune. »



© Abacopress / Giuliano Calvanti





# BPI : booster la croissance des PME

**La Bpifrance (Banque publique d'investissement) propose aux PME du territoire l'Accélérateur Seine-Saint-Denis, un programme de 12 mois d'accompagnement intensif, individuel et collectif pour stimuler leur croissance.**

Ce dispositif s'articule autour de trois axes : conseil, formation et mise en relation. Seulement 30 PME présentant un fort potentiel de développement seront sélectionnées dans la promotion à venir. Pour candidater, les entreprises doivent compter 10 salariés minimum, réaliser un chiffre d'affaires de 2 à 10 millions d'euros et pouvoir financer une partie de l'accompagnement. Témoignages de deux entreprises ayant bénéficié de la première promotion.



**Sébastien Rouchon, président de l'entreprise Rouchon Paris (Plaine Saint-Denis), spécialisée depuis plus de 35 ans dans l'image des secteurs du luxe, de la mode et de la beauté via trois principaux vecteurs : la photo, la vidéo et l'événementiel.**

« Quand nous avons intégré le programme de la BPI, nous sortions de trois années difficiles suite à notre déménagement sur le territoire de Plaine Commune, car nous nous étions beaucoup agrandis. Nous étions en train de revenir à des perspectives de croissance, la démarche m'est donc apparue comme une opportunité.

Nous nous sommes rencontrés pour poser les objectifs de l'accompagnement. Une phase d'audits et de diagnostics

a suivi avec des consultants de BPI pour dresser un état des lieux de nos activités, de notre stratégie et de notre modèle économique. Cela nous a permis d'identifier les leviers d'amélioration et de transformation concernant nos outils de pilotage comptables et financiers, ainsi qu'en matière de gouvernance et de management. Nous avons déployé un plan d'action et mis en œuvre de nouveaux outils et process avec la BPI. Pour ce faire, nous sommes entrés dans un parcours de formation comprenant des modules individuels et collectifs avec l'ensemble de la promotion.

L'Accélérateur de la BPI met en mouvement l'organisation à tous les niveaux : RH, stratégie, humain... C'est de la conduite du changement et c'est essentiel de se réinventer dans le contexte actuel.

Enfin, le programme permet d'intégrer le réseau BPI Excellence regroupant de nombreuses entreprises répertoriées par BPI.

Cela permet de tisser des liens avec des acteurs économiques que je n'aurais pas rencontrés. Des échanges et des retours d'expériences m'ont notamment aidé pour mobiliser des financements liés à la crise sanitaire. »

**Marie-Anne Canto, créatrice de l'entreprise À Table (Épinay-sur-Seine) : livraison de produits de bouche en entreprise, événementiel, sous-traitance pour des chefs étoilés, gestion d'un restaurant de musée.**

« Notre entreprise a rejoint le programme de la BPI en mai 2019. Nous avons notamment été sélectionnés en raison de notre engagement RSE (responsabilité sociétale des entreprises). Et le fait que je sois une femme y a aussi certainement contribué. Ce dispositif est l'occasion d'un diagnostic 360 degrés de l'entreprise avec des consultants de très haut niveau : forces et faiblesses, management, stratégie, outils...

Le diagnostic est très précis grâce aux entretiens détaillés avec les collaborateurs, les fournisseurs, les clients. Tout est passé au crible. Le processus a donné lieu à un plan d'action et d'investissement pertinent dont le déploiement est accompagné par des consultants et des experts adaptés aux spécificités de l'entreprise.

Malheureusement, la crise sanitaire nous a un peu freinés dans notre élan, notamment sur les sujets d'investissement comme la mise en œuvre d'un système informatique plus performant.

Je profite de cet entretien pour réaffirmer tout l'intérêt de l'accompagnement de Plaine Commune et de Plaine Commune Promotion depuis mars dernier. Les conseils RH, les informations sur les aides, les actions solidaires ont été d'un grand soutien. »



**Formulaire de candidature : [evenements.bpifrance.fr/ami-ssd2/registration/register](https://evenements.bpifrance.fr/ami-ssd2/registration/register)**

# Télétravail : solution de repli ou progrès ?

**Avant 2020, le télétravail connaissait un développement progressif et plutôt lent dans les entreprises et les organisations. Avec la crise sanitaire, cette forme de travail s'est imposée et a changé d'échelle. Le bilan environnemental est positif, mais des points d'amélioration subsistent.**

**L**e télétravail est perçu par certains comme une source de progrès et de qualité de vie : gain de temps et d'argent en supprimant le transport, sentiment de contrôle moins pesant... Cependant, sa mise en œuvre dans l'urgence et la contrainte – et bien souvent sans accord négocié – ont eu pour d'autres des impacts négatifs : temps de travail allongé ou ininterrompu, fatigue, stress, isolement, perte de lien social... Des inégalités ont également vu le jour entre ceux qui peuvent bénéficier du télétravail et ceux dont le poste ne le permet pas, mais aussi des inégalités en termes de conditions matérielles de télétravail liées à l'habitat des salariés. L'accent va devoir être mis sur trois axes d'amélioration : les conditions du télétravail, la participation des entreprises

aux charges des salariés et son encadrement par des accords employeurs/salariés.

## Une balance environnementale positive de + 52 %

L'Agence de l'environnement et de la maîtrise de l'énergie (ADEME) a publié fin septembre 2020 une étude intitulée *Caractérisation des effets rebond induits par le télétravail* à l'occasion de la Semaine européenne de la mobilité. À partir d'une enquête terrain auprès de 26 organisations françaises et une



*« Nos commerciaux sont la plupart du temps en télétravail mais l'équipe de production a besoin d'être là car nous sommes spécialisés dans l'impression numérique grand format et l'humain est indispensable pour faire tourner nos machines industrielles. La baisse d'activités permet une rotation en deux équipes. Notre atelier est grand, la distanciation y est donc largement respectée. »*

**Pascale Tessier-Morin**, dirigeante de l'Atelier Images et Cie

## La Charte entreprise-territoire a son club des DRH



Animé par Laurence Breton-Kueny (DRH du Groupe AFNOR) et créé en 2006, le Club des DRH est la principale instance d'animation des signataires de la Charte entreprise-territoire. Portée par Plaine Commune, Plaine Commune Promotion et la Maison

de l'emploi, cette charte rassemble des entreprises engagées en faveur du développement du territoire. Les membres du Club sont des DRH, responsables RSE et chefs d'entreprises du territoire. Le Club se réunit quatre à cinq fois par an pour échanger sur des thèmes liés à l'actualité RH. Chaque réunion a lieu sous forme d'un déjeuner de travail et les débats se font autour de témoignages concrets d'entreprises.

Sites utiles : [plainecommunepromotion.com](http://plainecommunepromotion.com) • [eco.plainecommune.fr](http://eco.plainecommune.fr)

revue bibliographique, l'ADEME révèle que le télétravail est plébiscité par les Français et qu'il présente une balance environnementale positive de + 52 %. Le télétravail permet en effet de réduire l'empreinte carbone de l'activité économique du pays en diminuant considérablement les trajets domicile-bureau et les consommations de papier, d'encre, de fournitures, de gobelets, de décoration, de vidéoprojecteurs... Mais tout n'est pas rose et l'environnement n'est pas complètement épargné car le télétravail génère des consommations énergétiques supplémentaires au sein des foyers. Une minute de visioconférence émet un gramme de CO<sub>2</sub>, il est

« Le télétravail n'est pas adapté à nos activités liées aux métiers de bouche et à l'événementiel. Comment préparer et livrer des plats pour des entreprises sans être là ? Je souhaite une égalité de traitement entre les collaborateurs. Les équipes commerciales, supports et d'encadrement comme les équipes de cuisiniers et de logistique se doivent d'être solidaires et de travailler sur place. »

Marie-Anne Canto, dirigeante d'À Table

d'ailleurs à noter que la pollution numérique mondiale est responsable de 4 % des émissions mondiales de gaz à effet de serre. La mise en œuvre du télétravail doit donc être cadrée et accompagnée notamment sur les modes de communication utilisés.

### Une mobilité quotidienne réduite et différente

Avec moins de salariés dans les bureaux, le télétravail offre aux employeurs la possibilité de réduire leurs surfaces et coûts de bureau et de faire le choix de nouveaux types d'occupation, comme le « flex office », pratique consistant à ne pas avoir de bureau attribué sur le lieu de travail.

Autre atout environnemental : le télétravail modifie la mobilité quotidienne des télétravailleurs. 32 % des participants à l'enquête déclarent profiter du télétravail pour « ne pas prendre de transport ou de voiture » et ainsi « se déplacer à pied », « se recentrer sur leur quartier, sur les commerces de proximité » et « sur une consommation plus locale ». En réduisant en premier lieu les trajets professionnels, le télétravail diminue de 69 % le volume des déplacements du jour, réduit la congestion routière et améliore la qualité de l'air. Les déplacements se font à proximité des lieux de vie. Ainsi les transports en commun apparaissent plus adaptés et la pratique de la marche ou du vélo augmente.

Pour conclure, notons que parmi ses recommandations, l'ADEME déconseille vivement la pratique du télétravail par journée incomplète car c'est sans impact positif sur l'environnement.

**Trois questions à Laurence Breton-Kueny**, DRH du Groupe AFNOR, responsable du PCA (plan de continuité d'activité) depuis 2009, année de la pandémie grippale A (H1N1), référente Covid du groupe et présidente du Club des DRH

## « Le télétravail à 100 % est une utopie »

### Comment avez-vous appréhendé l'annonce du confinement de mars 2020 ?

> Nous ne sommes pas partis de rien pour faire face aux conséquences de la Covid-19. Nous avons déjà réalisé un PCA pandémie grippale et j'avais co-écrit un ouvrage en 2008 intitulé *Réaliser un PCA pandémie grippale au sein des organisations, pourquoi et comment ?* De plus, nous avons expérimenté le télétravail lors des grèves fréquentes des transports. Nous disposions déjà d'accords de travail occasionnel à distance négociés. Ce qui a changé en mars dernier, c'est que nous avons dû fermer nos 13 sites. Seuls des collaborateurs en charge de la logistique, du courrier et de l'informatique sont restés sur place au siège de Saint-Denis. Et c'est différent de travailler à distance quelques jours par an ou tous les jours. Nous avons organisé une réunion par semaine avec les partenaires sociaux pour échanger sur les problèmes rencontrés.

### Quels enseignements avez-vous tiré du premier confinement ?

> Nous avons constaté que certaines personnes avaient trop travaillé, tandis que d'autres n'avaient pas réussi à travailler. Le télétravail à 100 % est une utopie car il pose notamment des problématiques d'environnement de travail. Comment travailler avec des enfants à gérer et dans une ergonomie de travail inadéquate ? Quid des soucis de connexion ? À tout cela, s'ajoute la question de l'isolement. Les risques psycho-sociaux sont multiples.

Les sites ont été rouverts progressivement dès le 18 mai, puis en juin, 2 jours une semaine et 3 jours une autre semaine pour atteindre 50 % de télétravail et 50 % sur site maximum sauf les



personnes vulnérables. Bien entendu, nous avons fourni le gel hydroalcoolique et les masques achetés à des entreprises du département.

### Comment fonctionnez-vous depuis le deuxième confinement ?

> Fin octobre, nous avons réalisé un sondage. Plus de 50 % des personnes voulaient venir au bureau au moins un jour par semaine. La jauge limite de présentiel avait été fixée à 20 % sur la base du volontariat. Nos sites sont donc restés ouverts. Nous comptons environ 950 salariés en France, 20 % au maximum des effectifs sur les sites étaient raisonnables. Depuis le couvre-feu, les choses ont évolué mais toujours avec une jauge dans le respect des règles du protocole sanitaire. Je tiens à préciser que les formations sont assurées à distance. L'expérience a démontré que le télétravail à temps plein n'est pas viable en terme économique mais aussi car il crée un éloignement de la structure et il rompt le lien interne. Le télétravail ne peut être qu'une flexibilité d'organisation pour répondre à un événement exceptionnel ou dans un cadre précis avec un nombre défini de jours. D'autant que ce n'est pas dans l'entreprise qu'on se contamine, mais bien davantage dans le cercle familial et amical. Il s'agit de trouver des solutions d'équilibre.

# Une dynamique d'entraide et d'interaction

**Solidarité et interaction, mutualisation de moyens et de compétences... À l'occasion de la crise sanitaire, les entreprises, les acteurs associatifs et institutionnels de Plaine Commune se sont mobilisés dans une dynamique d'entraide pour créer un réseau vertueux à l'échelle du territoire.**

Les initiatives solidaires se sont démultipliées sur le territoire depuis mars 2020 : dons de denrées alimentaires ou de repas à des associations, dons de matériel de protection (masques, gants, solutions hydroalcooliques) aux centres de santé, aux hôpitaux ou à des entreprises, dons de téléphones portables, de tablettes, de cartes de connexion prépayées... Le maillage solidaire qui s'est tissé a vu une mobilisation de structures de tous secteurs et de toutes tailles : Generali, Orange, Afnor, Décathlon, la Haute Autorité de Santé (HAS), l'Agence nationale de sécurité du médicament (ANSM), Baran, Textile Events, Rouchon Paris, Robert Bosch, Green Étanchéité, Solvay, Banko, The French Viking, l'Association franco-chinoise des commerçants, l'université de Villetaneuse, la Coopérative Pointcarré, le réseau des médiathèques... pour ne citer qu'elles. Les exemples ne manquent pas. Ainsi, le restaurant d'entreprise d'EDF Cap Ampère, suite à la décision de fermeture temporaire et sur l'impulsion de la CCAS 93, a offert près de 5 000 euros de nourriture à l'association La Petite Liberté basée à Saint-Denis pour les redistribuer aux habitants les plus démunis. La société Rouchon Paris a fait don de masques et proposé chaque jour des repas aux plus défavorisés. La société Technic France a changé son process de fabrication pour fournir du gel hydroalcoolique aux établissements de santé. Les sociétés Baran et Textile Event ont aussi modifié leur process de fabrication pour réaliser et diffuser des masques alternatifs. Des appartements ont été aménagés pour accueillir des femmes victimes de



violences conjugales grâce à la mobilisation d'un vaste réseau dont la société Robert Bosch.

Les étudiants et les chercheurs de l'université Sorbonne Paris-Nord de Villetaneuse, en lien avec des universités de Paris, ont contribué à la fabrication

de visières de protection à l'aide d'imprimantes 3D, destinées aux soignants. La Coopérative Pointcarré, avec le soutien du réseau des médiathèques de Plaine Commune, a fait de même pour les structures d'accueil de publics en difficulté du territoire.

## Des priorités environnementales

**Philippe Fanartzis**, directeur des relations institutionnelles de PAPREC et président de la commission Environnement de Plaine Commune Promotion

*« La crise sanitaire a donné un coup d'accélérateur au télétravail et a permis de montrer que le recours à cette forme de travail pouvait réduire l'impact environnemental de l'activité économique. »*

*La commission Environnement travaille activement sur plusieurs sujets sensibles : la multiplication et la mutualisation des stations de recharge électrique des véhicules qui sont en nombre insuffisant sur le territoire ; le développement de l'hydrogène, solution technologique porteuse pour la protection de l'environnement, mais encore trop coûteuse ; la montée en puissance de l'isolation des bâtiments via une approche explicative sur les enjeux environnementaux et sur les aides existantes encore trop méconnues. »*

## > HAS : prêter main-forte aux soignants



©Augusto Da Silva/Graphix - Images

**Cécile Lambert, directrice chargée du secrétariat général de la Haute Autorité de Santé (HAS)**

« Installée depuis sa création en 2005 à Saint-Denis, la HAS participe depuis longtemps aux rencontres avec les acteurs économiques et institutionnels locaux. En 2019, nous avons signé la Charte entreprise-territoire avec Plaine Commune, marque d'une politique RSE plus forte. 2020 a apporté de nombreuses réalisations concrètes : embauche d'apprentis du territoire, développement des mobilités douces (soutien financier aux agents utilisant le vélo, signature de la charte de lissage des heures de pointe avec le conseil régional et Plaine Commune),

organisation d'une collecte de déchets sauvages dans le cadre du « World Cleanup Day ».

La crise de la Covid-19 nous a aussi conduits à des actes de solidarité spécifiques : don de 80 ordinateurs aux associations familiales du territoire, don de notre stock de masques FFP2 à l'hôpital Delafontaine... Des professionnels de la HAS ont aussi prêté main-forte aux soignants de première ligne pendant le premier confinement, ainsi qu'à l'ARS Île-de-France pour la gestion des lits. Depuis mars 2020, la HAS met à disposition des professionnels des fiches réponses rapides et réactualisées sur l'évaluation des traitements ou encore la stratégie vaccinale. »

## > Orange : collecter et recycler les mobiles

**Jean-Philippe Leroy, directeur des relations avec les collectivités locales de Seine-Saint-Denis et Diane Larue-Nicoué-Béglah, déléguée Fondation Orange & RSE Île-de-France**

« Des dons massifs de tablettes, d'Airbox, de clés 4G et de cartes de connexion prépayées ont été effectués à destination des hôpitaux, Ehpad, structures d'accueil de personnes en situation de handicap, écoles, établissements de culture, associations dédiées à des publics précaires... Nous avons donné des mobiles à La Miel (Maison de l'Initiative Économique Locale) mi-novembre afin de permettre à ses collaborateurs d'assurer une continuité

d'accompagnement des créateurs et TPE du territoire.

Par ailleurs, nous avons mis 200 salariés d'Orange à disposition de la plateforme de Solidarité numérique lancée par le gouvernement, sur la base du volontariat, pour accompagner les particuliers dans leurs démarches administratives et courantes (courses en ligne, communications avec des proches, téléconsultations médicales...) et aider à l'utilisation des plateformes scolaires pour assurer la continuité pédagogique.

Face à la pénurie de masques, la Fondation Orange a aidé de nombreux Fablabs solidaires qui se sont lancés dans la conception et la production de



visières de protection notamment pour les hôpitaux.

Dans le domaine de la culture, la Fondation Orange a décidé de maintenir, durant la crise sanitaire, l'intégralité des subventions accordées malgré l'annulation des représentations.

Enfin, nous souhaitons mettre l'accent sur une vaste opération nationale de collecte et de recyclage des mobiles. Cette initiative s'inscrit totalement dans l'engagement social et environnemental des acteurs économiques, associatifs et institutionnels de Plaine Commune. Une collecte citoyenne et solidaire est réalisée dans les boutiques et sites Orange, les collectivités locales, les entreprises et dans les établissements scolaires, avec tout ou partie des bénéfices versés à Emmaüs International. Un collecteur en carton et un kit de communication sont fournis aux structures participantes. »

## Moulinot, une entreprise citoyenne

**Stephan Martinez, créateur et dirigeant de Moulinot, [82 salariés, Stains]**

« Nous formons les structures de restauration à écarter leur reste alimentaire que nous collectons, trions à la source et valorisons via la méthanisation et le compostage de haute qualité. Depuis 2013, Moulinot a collecté et valorisé plus de 25 000 tonnes de biodéchets et formé plus de 50 000 personnes à la lutte contre le gaspillage alimentaire. Moulinot a obtenu l'agrément ESUS [entreprise solidaire d'utilité sociale] pour [r]insérer des personnes éloignées de l'emploi. Fin 2020, nous avons lancé notre première session de formation de six ripeurs et ambassadeurs de tri du territoire, avec l'objectif d'atteindre quatre formations par an. En relation avec Inser'Éco, nous travaillons avec les régies de quartier et les centres de Pôle emploi. À l'occasion de la crise sanitaire, nous avons notamment reformé nos chauffeurs/collecteurs pour mettre à jour leurs pratiques et les optimiser. »

# À chaque ville son projet

Cette année, Plaine Commune Promotion a choisi de faire un focus sur certains projets qui témoignent de l'effervescence du territoire autour de plusieurs dénominateurs communs : le développement économique, l'emploi, l'inclusion, l'innovation, l'environnement et la création.



© Cab. Wild Paysages

## 1 Épinay-sur-Seine : le projet Epy Centre

Après la création de nouveaux logements, la ZAC Intégral entre dans sa seconde phase de développement avec le projet Epy Centre, un pôle mixte dédié au médico-social, à l'économie sociale et solidaire et au tertiaire. Ce projet constitue une réponse concrète aux enjeux urbains, économiques, sociaux et environnementaux d'un territoire en profonde mutation. Outil de développement économique, Epy Centre concrétise la volonté de la ville et de l'EPT Plaine Commune de favoriser la croissance d'entreprises locales.

## 2 L'île-Saint-Denis : développement de l'écoquartier fluvial

L'écoquartier fluvial s'inscrit dans une dynamique d'implantation d'activités artisanales, artistiques, commerciales et de services : studio photo, création d'objets design en bois, tapissier d'ameublement, artistes, coworking, ostéopathe, électricien, syndic de copropriété et gestion locative... Plaine Commune crée aussi sur ce site un pôle de l'économie sociale et solidaire sur 380 m<sup>2</sup> de locaux à loyers modérés. Les travaux d'aménagement sont pris en charge avec le soutien européen du FEDER. Livraison prévue en mai 2021.



© Philippo Kait architectes Urbanistes



© Cab. Réalités

## 3 Saint-Ouen-sur-Seine : évolution du stade Bauer et du Red Star

Acteurs sportifs majeurs, le stade Bauer et son acolyte, le Red Star, deviennent des poumons économiques et sociaux du territoire. Le stade fait peau neuve et totalisera

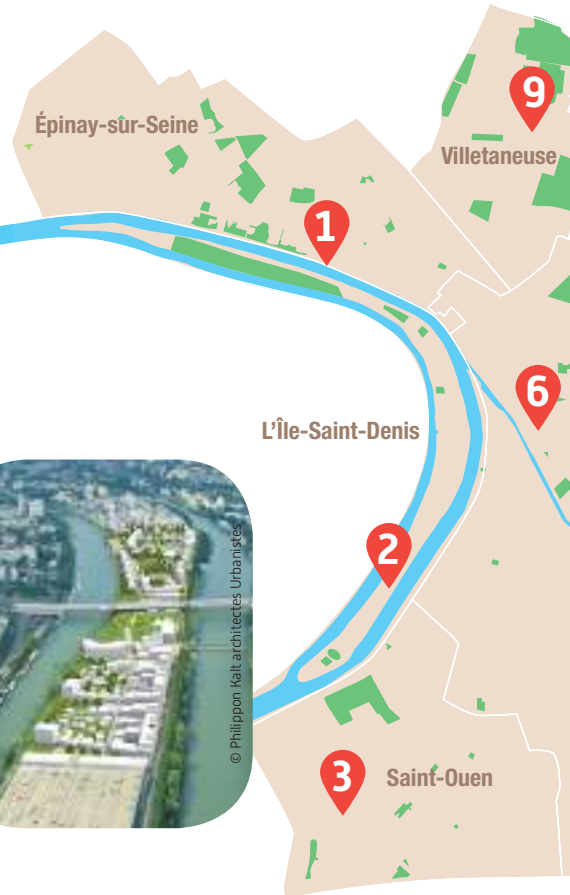
10 000 places en 2024. En dehors des temps sportifs, il sera un lieu de vie avec des espaces de travail, de coworking et des commerces. Le centre d'entraînement, dédié au Red Star, sera aussi un centre de formation pour accompagner et contractualiser des jeunes talents du 93. Des projets culturels destinés aux jeunes créeront également des ponts entre le sport et la création.

## 4 Aubervilliers : le bâtiment 19M-Chanel

Le 19M, un nom qui résume à lui seul la vocation de ce nouvel ensemble : M comme les mots Main, Mode et Métier, 19 comme l'arrondissement qui l'accueille, à la frontière de Paris et d'Aubervilliers. Sa structure et son architecture ont été pensées dans une véritable démarche de haute qualité environnementale. Installé sur un terrain de 9 000 m<sup>2</sup> à la porte d'Aubervilliers, le bâtiment de 25 500 m<sup>2</sup> a vocation à réunir 600 artisans des métiers d'art en un lieu unique. À la fois ateliers et vitrine pour pérenniser et valoriser le patrimoine artisanal parisien de la mode, Le 19M abritera également un lieu de vie, d'échanges et de dialogues de 1 200 m<sup>2</sup>.



© DR



## 9 Villetaneuse : implantation de Simplon.co

Réseau de 14 fabriques solidaires et inclusives en Île-de-France, Simplon.co s'est implanté à Villetaneuse en septembre 2020. Il propose aux demandeurs d'emploi et aux salariés des formations gratuites (intensives ou en alternance) aux métiers techniques et créateurs d'emplois du numérique : data, intelligence artificielle, cyber sécurité... Simplon.co construit aussi des outils performants et responsables pour les organisations et les accompagne dans une démarche de transformation digitale inclusive.



© DR



© DR

## 8 Pierrefitte-sur-Seine : l'arrivée d'AIA

Créée en 1992, l'association d'inclusion par le travail AIA (Activités industrielles adaptées, réseau Vitamine T) s'installe à Pierrefitte et s'agrandit pour accueillir 150 collaborateurs. Spécialisée jusqu'à la crise sanitaire dans la blanchisserie industrielle pour les secteurs aérien et hôtelier, AIA se modernise et diversifie ses activités vers la couture, le conditionnement et la logistique. L'objectif est de sauvegarder les emplois (85 % de personnes en situation de handicap) et d'en créer de nouveaux à destination des publics fragiles de Seine-Saint-Denis.

## 7 Stains : ouverture de l'Industreet

Ouvert en janvier 2021, l'Industreet propose des formations certifiantes et à forte employabilité dans les technologies les plus innovantes de l'industrie. Ce campus accueille gratuitement des jeunes de 18 à 25 ans (50 % de filles), avec ou sans qualification, de tous milieux, pour 12 à 18 mois. À terme, ils seront 400 à suivre leur formation sur le campus.



© DR



© DR

## 5 La Courneuve : création d'un datacenter

Ici, l'entreprise irlandaise Mercury pilote son premier projet français de datacenter. Composé de 4 bâtiments, ce centre de données, l'un des plus importants d'Europe, aura à terme la forme circulaire d'un stade. Il sera alimenté en électricité issue à 100 % d'énergies renouvelables et la chaleur dégagée servira à chauffer des bâtiments et des logements environnants. Il devrait créer, dans son ensemble, environ 200 emplois. Le premier bâtiment de 3 200 m<sup>2</sup> sera livré en juillet 2021.



© W02 - Nicolas Laisné  
Dimitri Roussel

## 6 Saint-Denis : l'immeuble WoodWork

La livraison de l'immeuble de bureaux WoodWork fin février est une première pour Plaine Commune. Ce bâtiment en bois massif à faible empreinte carbone est une référence en termes d'innovation, d'écologie et de bien-être avec 9 500 m<sup>2</sup> de bureaux sur 7 étages, un accès privilégié aux transports en commun... Près de 800 personnes y travailleront et bénéficieront de jardins, de terrasses, de balcons végétalisés, d'un espace détente, d'un service de conciergerie et même d'une crèche aménagée par la ville pour septembre 2021 !

# Les Jeux de 2024 évoluent !

**Plaine Commune et la Seine-Saint-Denis sont au cœur des Jeux de 2024. En accueillant des sites olympiques et paralympiques et des sites d'entraînement, le territoire bénéficiera d'une forte visibilité et d'un précieux héritage pour les villes et leurs habitants. Le projet olympique et paralympique a cependant évolué. Tour d'horizon.**



Le Centre aquatique olympique  
© VenhoevenCS/Ateliers234

La crise sanitaire et économique actuelle a des impacts sur l'organisation des Jeux olympiques et paralympiques de Paris en 2024. Le Comité d'organisation des Jeux olympiques (COJO) a revu à la baisse de 400 millions d'euros le budget initial total de 3,8 milliards d'euros. Il n'en reste pas moins que les Jeux de 2024 constitueront un accélérateur de transformation et de développement du territoire de Plaine Commune et de la Seine-Saint-Denis.

Le projet olympique et paralympique a connu des évolutions récentes. Le concept révisé a été validé par le CA de Paris 2024 le 17 décembre 2020. Côté olympique, les épreuves maintenues en Seine-Saint-Denis sont l'athlétisme au Stade de France, le waterpolo (phases préliminaires), la natation artistique et le plongeon au Centre aquatique olympique de Saint-Denis ainsi que le tir sportif sur le terrain des Essences à La Courneuve. Les épreuves de volley-ball et de natation de course auront

finalement lieu à Paris et Nanterre (U Arena). Le territoire gagne deux nouvelles épreuves : le rugby à 7 au Stade de France et l'escalade au Bourget.

Côté paralympique, le para-athlétisme et le para-tir sont respectivement maintenus au Stade de France et sur le terrain des Essences. En revanche, la para-natation rejoindra l'U Arena à la Défense ; quant à la boccia, le basket fauteuil et le rugby fauteuil, les épreuves auront lieu finalement à Paris. Gain important pour le territoire : deux courses hors stade sont validées en Seine-Saint-Denis avec le para-marathon et le para-cyclisme sur route. Ces épreuves débiteront et se termineront dans le département.

## Valoriser le patrimoine du territoire

Comme l'explique Céline Daviet, directrice de la mission Jeux olympiques et paralympiques 2024 de Plaine Commune, « des épreuves sont transférées et certains sites temporaires

supprimés, comme le stade aquatique olympique ou encore l'Aréna temporaire du Bourget. Pour autant le territoire conserve l'héritage essentiel qu'est le Centre aquatique olympique. Nous sommes à l'équilibre en nombre de sports et de disciplines dont les épreuves seront disputées dans le 93. Nous pouvons certes regretter le départ de la natation olympique et paralympique qui assure une bonne visibilité mais nous récupérons le rugby à 7 au Stade de France qui, rappelons-le, accueillera dix matchs de la Coupe du monde de rugby en 2023 (rugby à XV), et l'escalade, un sport en fort développement sur le département. Si plusieurs disciplines paralympiques quittent également le territoire, l'accueil du para-marathon et du para-cyclisme pourra servir d'appui à la mise en valeur et à l'intégration des personnes en situation de handicap dans la sphère sportive. Ces épreuves sont également de belles opportunités pour valoriser notre patrimoine via les parcours qu'elles emprunteront. Par ailleurs, de grands événements sportifs amateurs auront lieu suite aux compétitions olympiques. Ces événements grand public permettront de faire profiter de la dynamique des Jeux à la population et de donner de la visibilité au territoire. »

## EN BREF

### BSA gagne un marché

Créée et dirigée par Patrick Nabet, la société Bureautique System Associé a remporté le marché de reprographie du nouveau siège de Paris 2024. Un exemple de retombées économiques pour une entreprise locale.

### Sport et entreprise

La commission Vie et Accueil des salariés de Plaine Commune, présidée par Marie-Pierre Calvayrac, a organisé juste avant la crise sanitaire de 2020 un tournoi interentreprise de basket en salle chez Hoops, adhérent de l'association. Safran a remporté cette compétition conviviale en finale face à Euromedia. Ce type d'initiative qui fédère les entreprises et les salariés du territoire sera renouvelé dès que la situation le permettra.



# Un levier de développement économique

L'EPT Plaine Commune et Plaine Commune Promotion se mobilisent pour faire des Jeux de 2024 une source d'opportunités et de retombées économiques pour les entreprises locales.

La charte en faveur de l'emploi et du développement territorial a pour objectif de réserver 25 % du montant des marchés liés aux Jeux à des TPE, PME et acteurs de l'économie sociale et solidaire (ESS). Dans cette perspective, la Solidéo (Société de livraison des ouvrages olympiques), Paris 2024 et les maîtres d'ouvrage intervenant sur les différents chantiers se sont engagés à rendre le plus visible possible la commande publique. Des rencontres entre professionnels (« Meet up ») ont régulièrement lieu pour informer les entreprises sur les marchés à venir. Des plateformes ont également été créées – Entreprises 2024, ESS 2024, CCI Business... – pour que les TPE, PME et acteurs de l'ESS s'y référencent et se fassent connaître auprès des donneurs d'ordre. La démarche semble porteuse puisque, selon la Solidéo, **plus de 300 TPE, PME et structures de l'ESS bénéficient et participent déjà à des contrats relatifs aux chantiers olympiques. Plus de 20 % des marchés leur ont déjà été attribués.**

## Clauses d'insertion, retombées économiques locales et économie circulaire

La commission des Retombées économiques locales de Plaine Commune Promotion se mobilise pour faire en sorte que chaque grande réalisation (supérieure à 15 M€) fasse l'objet d'une Charte Grand projet. Avec l'objectif que 25 % du montant total des travaux soient réalisés par des entreprises



des secteurs de la construction et des services issues des neuf villes du territoire. « La Charte Grand projet est un dispositif lancé en 2018 à destination des donneurs d'ordres, maîtres d'ouvrages visant à optimiser les impacts positifs d'un projet immobilier de plus de 15 millions d'euros sur le territoire autour de trois axes : clauses d'insertion, retombées économiques locales et économie circulaire. Composée d'entreprises locales (génie électrique, construction, gardiennage, sécurité), de maîtres d'ouvrages privés et publics et de la direction du Développement économique de Plaine Commune, la commission des Retombées économiques locales se réunit tous les deux à trois mois. Elle a pour principal objectif de suivre les engagements en matière de retombées économiques locales des Chartes Grand Projet », précise Emmanuel Dezellus, président de la commission.

## Une base de données active

À ce jour, une base de données de près de 200 acteurs économiques locaux répertorie les domaines et les capacités d'intervention des entreprises du territoire. « C'est une base active qui évolue en fonction du suivi des chantiers et au gré des consultations. Nous affinons la connaissance de notre tissu économique en enrichissant la base de données avec des informations plus précises comme

le chiffre d'affaires de l'entreprise, ses références, ses labels et ses certifications », ajoute Isabelle Letellier, chargée de mission au sein de la direction du Développement économique de Plaine Commune.

Les avis de marchés liés aux Jeux de 2024, mais aussi ceux des collectivités locales sont largement diffusés aux entreprises locales via les sites Internet et les newsletters de Plaine Commune et de Plaine Commune Promotion. « Nous encourageons les entreprises locales à se référencer sur les plateformes évoquées précédemment et nous les accompagnons pour se constituer si besoin en GME (groupement momentané d'entreprises) afin de leur permettre de répondre à des marchés importants liés aux Jeux de 2024. Nous les encourageons également à participer aux « Meet up » de la Solidéo. Les travaux de construction des grands chantiers olympiques démarrent au cours du 1<sup>er</sup> semestre 2021 et s'étendront jusqu'à la fin de l'année 2023. Il y aura des opportunités pour les sous-traitants du territoire mais il faut aussi penser à la phase d'héritage après les Jeux de 2024 avec de nombreux travaux de reconversion, notamment ceux du village olympique et paralympique qui débiteront en 2025. Les retombées économiques locales s'inscrivent sur le long terme », conclut Emmanuel Dezellus.

# Une mobilité plus douce et plus verte

Le territoire de Plaine Commune s'engage sur le front d'une mobilité durable. Le vélo monte en puissance. Les transports connaissent aussi des évolutions majeures.



## Les initiatives en faveur du vélo

- **La start up Two Roule / Mobiprox** : ateliers de sensibilisation et d'initiation en entreprise sur le développement de la micro-mobilité.
- **Ma cyclo entreprise** : dispositif de promotion de la cyclomobilité et de l'usage du vélo auprès des micro-entreprises.
- **Solicycle-Les ateliers vélos solidaires (avec La Maison du vélo / Bicyclo)** : ateliers destinés aux salariés des entreprises (autoréparation, remise en selle...) alliant solidarité, écologie et lien social autour du vélo.
- **SoliMobi** : plateforme de co-trajets et activités à pied, vélo, trottinette et transports en commun pour les particuliers et les professionnels.
- Une aide financière de l'État de 50 euros (réparation) via la plateforme [coupdepoucevelo.fr](http://coupdepoucevelo.fr)

Conditions de circulation automobile, accompagnement d'installation de bornes électriques dans les entreprises, appel à contribution auprès des entreprises afin de faire remonter les besoins en bornes électriques, stations GNV ou hydrogène sur le territoire lancées début 2021... La commission Mobilité de Plaine Commune Promotion travaille sur des thématiques à forts enjeux environnementaux.

« Une des grandes priorités actuelles et pour les années à venir consiste à développer les déplacements doux, écologiques et alternatifs à la voiture individuelle pour les trajets domicile-travail comme les transports publics, le covoiturage, l'autopartage, le vélo... », précise son président Éric Martin.

## Mobilités durables : le vélo poursuit son ascension

Depuis le début de la crise sanitaire, les initiatives pour développer la pratique du vélo se sont intensifiées. À ce jour, le territoire de Plaine Commune compte 150 km de bandes et de pistes cyclables. 16 km de pistes cyclables supplémentaires ont été aménagés en urgence par le département et Plaine Commune.

Autre avancée, le « forfait mobilités durables » est entré en vigueur en mai dernier, à la sortie du premier confinement. Destiné aux salariés des entreprises privées de plus de 50 salariés, il s'inscrit dans la lignée de la loi Mobilités. Il s'agit d'un forfait de prise en charge facultative par les employeurs des frais de transports personnels des salariés entre leur domicile et leur lieu de travail pouvant aller jusqu'à 500 € par an. Ce forfait a pour but d'encourager le recours à des transports plus propres : les vélos électriques ou mécaniques, la voiture dans le cadre d'un covoiturage (en tant que conducteur ou passager), les engins de déplacement personnels

(motorisés ou non) en location ou en libre-service, les transports en commun ainsi que tout autre service de mobilité partagée. Le forfait est cumulable avec un titre de transport hors abonnement.

## La ligne 14 arrive à Saint-Ouen

Côté transports en commun, le prolongement de la ligne 14 à Saint-Ouen est opérationnel depuis mi-décembre. Cette réalisation majeure s'inscrit dans le cadre du projet du Grand Paris. La ligne 14 constitue l'épine dorsale du nouveau réseau de transport en commun francilien. Avec ses quatre nouvelles stations – Pont Cardinet, Porte de Clichy, Saint-Ouen, Mairie de Saint-Ouen –, la ligne 14 permet de désaturer la ligne 13. Il y aura à terme environ 20 % de voyageurs en moins sur la ligne 13. À l'échéance des Jeux de 2024, la ligne 14 reliera le Nord de Paris à la nouvelle gare Saint-Denis Pleyel, la plus grande gare du Grand Paris Express.

## EN BREF

### Une Charte sur le lissage de l'heure de pointe

Pour faire face à la crise sanitaire, la région Île-de-France, en partenariat avec Plaine Commune, propose aux entreprises du territoire de signer une Charte sur le lissage de l'heure de pointe pour limiter l'affluence aux heures les plus empruntées dans les transports en commun mais aussi sur les routes. Dans cette même perspective, les entreprises ont été incitées à aménager les horaires de travail en décalant les heures d'arrivées et de départs sur site.

**En savoir plus :**  
[smartwork.smartidf.services/fr/lissageheurepointe](http://smartwork.smartidf.services/fr/lissageheurepointe)

## Olympiade culturelle : valoriser la singularité et la diversité du territoire



**La préparation de l'Olympiade culturelle de Paris 2024 a démarré à l'automne 2020. Elle vise à instaurer un dialogue ouvert et destiné à tous entre sport et culture.**

D'ici à 2024, des événements accessibles à un large public seront organisés partout en France. Avec comme point d'orgue le Festival olympique qui se tiendra dans les territoires accueillant les compétitions pendant les Jeux de 2024.

La Seine-Saint-Denis joue un rôle majeur dans le concept olympique, son patrimoine plus moderne sera donc valorisé. Ce sera aussi l'occasion de mettre en avant des artistes et des acteurs culturels locaux et de créer des interactions avec la population. Une attention toute particulière est portée aux jeunes générations d'artistes, aux tendances émergentes, aux contre-courants pour mettre en exergue les singularités du territoire en tant que Territoire de la Culture et de la Création.

En cours d'élaboration, le programme des événements en Seine-Saint-Denis devra montrer le dynamisme et la richesse de la diversité du territoire. Véritables opportunités en matière de visibilité et d'attractivité, ces temps forts feront partie de l'héritage des Jeux.

### « Soutenir et promouvoir la création sur le territoire »

**Pascale-Joanne Rabaud** est architecte, artiste et scénographe de spectacles. Elle est aussi présidente de la commission Grand Paris / Pôle de la création de Plaine Commune Promotion

*« Le territoire de Plaine Commune est riche d'artistes et de créateurs et foisonne de projets et d'événements artistiques qui rythment son quotidien. C'est pour cela qu'il a été déclaré « Territoire de la Culture et de la Création » en 2014 dans le cadre du projet du Grand Paris. L'activité de la commission Grand Paris / Pôle de la création de Plaine Commune Promotion a été quelque peu réduite en 2020 en raison de la situation sanitaire. Mais nous continuons bien entendu à soutenir et à promouvoir la création sur le territoire. À titre d'exemple, nous menons un projet avec l'artiste Phélix Ludop consistant à mettre en œuvre une Colonne de Merci sur le territoire afin de rendre hommage aux personnes qui sont sur le pont depuis le confinement de mars dernier, notamment les soignants. Il s'agit d'un monument de 8 mètres de haut, un monument à la vie et à l'espoir. L'ambition serait de décliner cette réalisation sur l'ensemble du territoire national. »*

## Le Flash au cœur de l'Olympiade culturelle

**Association sportive créée en février 1984, Le Flash de La Courneuve a pour objet la pratique amateur du football américain en loisir et en compétition, dans un esprit récréatif, multiculturel et citoyen.**

Le club compte près de 3 500 adhérents masculins et féminins et est le plus titré de France.

Dans le cadre de son pôle arts et sports, le Flash de la Courneuve participe activement à la conception et à la mise en œuvre de projets artistiques prenant comme source d'inspiration le sport et ses valeurs : solidarité dans l'effort, discipline, esprit d'équipe...

Dans la perspective de la préparation de l'Olympiade culturelle en Seine-Saint-Denis, les associations Flash, Lutherie Urbaine 9.3. et Opéra de Bouche à Oreille ont réuni leurs savoir-faire respectifs

pour créer une comédie musicale sociale et solidaire, intitulée « East Side Stories » et inspirée du drame lyrique de Leonard Bernstein « West Side Stories ».

Comme l'explique Bruno Lacam-Caron, manager général du Flash, « ce projet de création s'inscrit dans le plan quadriennal 2020-2024 et peut accueillir jusqu'à une soixantaine de participants de tous âges et horizons, issus de Seine-Saint-Denis. L'objectif étant de porter ensemble cette création à l'automne 2024 et de donner une voix, une visibilité nationale et internationale à notre département qui regorge d'énergies et de talents. Les participants sont initiés, lors d'ateliers créatifs, à la construction instrumentale et à la conception d'un jeu créatif alliant schémas sportifs, danse, mime, chant, prise de parole. Ceci, à partir de scénarios et situations liés à la vie quotidienne mettant l'accent sur les rapports intergénérationnels, la parité hommes-femmes,

le rapport à la culture, l'intégration... Plusieurs ateliers ouverts à toutes et tous devraient être organisés à La Courneuve d'ici le mois de juin. »

Renseignements au 01 48 37 02 90 et [contact@flashfootball.org](mailto:contact@flashfootball.org)



## Montée en puissance du numérique et des réseaux sociaux

Déjà fortement déployés auparavant, les supports numériques comme la **newsletter** et les **réseaux sociaux** (Facebook, Twitter, LinkedIn...) de Plaine Commune Promotion ont connu une montée en puissance en 2020. Ils ont permis de mobiliser et de fédérer les adhérents et les acteurs économiques du territoire malgré les mesures sanitaires liées à la Covid-19 qui ont impacté les pratiques de communication. Le recours à la **visioconférence** s'est généralisé afin de garder le lien avec les adhérents et les entreprises du territoire et d'assurer une continuité d'information et de communication.

De son côté, **le site évolue de façon constante et significative** avec notamment le développement de **l'annuaire numérique**, via la rubrique « Adhérents ». Il est important que les adhérents renseignent le mieux possible leur fiche dédiée pour faciliter l'accroissement des interactions.

Enfin, la plaquette de Plaine Commune Promotion fait peau neuve. Réactualisée et mise à jour, elle décrit les activités de l'association, présente les commissions et en fournit les contacts clés.

> **Contact** : [contact@plainecommunepromotion.com](mailto:contact@plainecommunepromotion.com)



## LANCEMENT INÉDIT D'UN WEBINAIRE

La commission Communication de Plaine Commune Promotion, présidée par David Nabet, a initié fin décembre dernier une formule de webinaire. Celui-ci est ouvert aux adhérents qui souhaitent présenter « en live » aux autres adhérents une ou des solution(s) déployée(s) face à une problématique spécifique. Un adhérent choisit une thématique, prend la parole, partage ses savoir-faire et ses bonnes pratiques. Cette initiative permet à l'association de maintenir l'échange et la mise en relation entre les adhérents dans un contexte qui ne les facilite pas. **Vous avez des idées de thématiques, envie de partager vos savoir-faire... ? Contactez nous et nous nous chargerons d'organiser le webinaire.**

[contact@plainecommunepromotion.com](mailto:contact@plainecommunepromotion.com)

## Les « Brunch & Learn », temps forts de la commission TPE / Club des dirigeants

Formule inédite et mobilisatrice, les « Brunch & Learn » permettent aux participants de se retrouver et d'échanger lors de séminaires mensuels d'une durée de deux heures autour de thématiques spécifiques, d'apporter des réponses concrètes sur des sujets d'actualité et de favoriser le partage de bonnes pratiques.

**Le programme 2021 est disponible sur le site de Plaine Commune Promotion.**



## L'Hacienda, théâtre d'une soirée de rentrée conviviale

Présidée par Jean-Yves Cajan, la commission TPE / Club des dirigeants de Plaine Commune Promotion a fait sa rentrée en septembre dernier dans le cadre atypique de l'Hacienda (Saint-Ouen) en rassemblant 85 personnes le temps d'une soirée. L'objectif : présenter le programme annuel de la commission. Cette soirée conviviale a été un des rares événements de 2020 ayant eu lieu en présentiel. Bien entendu, toutes les mesures sanitaires ont été prises pour accueillir les invités dans des conditions de sécurité optimales.



## MOSAÏQUE DE TALENTS® : UNE 16<sup>E</sup> ÉDITION EFFERVESCENTE

14 projets sont en lice cette année dans des domaines très variés : une installation mêlant métal, verre et musique ; un atelier vélo ; un atelier culinaire ; un Fablab ; un projet combinant solidarité et recyclage ; la réalisation d'un char à voile ou encore des mises en situation d'élèves en agence bancaire... Le principe du concours est simple : une entreprise parraine et accompagne un projet d'élèves d'un établissement scolaire ou universitaire du territoire. Animée par la commission Écoles-Entreprises de Plaine Commune Promotion, cette initiative vise à valoriser les filières techniques et professionnelles et à créer des ponts entre le monde de l'école et celui de l'entreprise. Les prix seront décernés au printemps 2021. **Si votre entreprise souhaite parrainer un projet, il est encore temps.** Parmi les premiers parrains, citons BNP Paribas, Dubrac TP, EDF Cap Ampère, ENEDIS, la HAS, Orange, Société Générale...

## Un guide du logement pour les salariés

En collaboration avec la direction de l'habitat de Plaine Commune et Action Logement, la commission Logement de Plaine Commune Promotion, présidée par Séverine Roussel, propose un guide pratique pour informer les salariés, les conseiller et les aider à s'orienter dans leurs démarches de recherche de logement sur le territoire. Ce guide, disponible sur le site de Plaine Commune Promotion, permet notamment aux salariés de mieux connaître les avantages proposés par Action Logement. Durant la Semaine Info Logement en janvier, la commission diffuse aux adhérents des informations sur le logement neuf en accession et le logement social sur le territoire via des newsletters.



## CARTE DE VŒUX : LA CULTURE À L'HONNEUR

Dans un contexte sanitaire qui empêche la culture de s'exprimer, Plaine Commune Promotion soutient et met l'art à l'honneur avec sa carte de vœux aux couleurs du street art, créée par Marko93, artiste dionysien singulier et renommé. L'association promeut une nouvelle fois les talents du territoire et confirme pleinement son statut de territoire de la culture et de la création. Une lithographie reprenant la création de Marko93 a aussi vu le jour.

## La 5<sup>e</sup> édition de la Street Art Avenue est sur les rails

Depuis 2016, l'office de tourisme, Plaine Commune, le département de la Seine-Saint-Denis, les villes de Paris, d'Aubervilliers et de Saint-Denis, avec le soutien de Plaine Commune Promotion, s'attèlent à créer la plus grande avenue de street art au monde. Aujourd'hui, plus d'une trentaine d'œuvres jalonnent le parcours entre le Parc de la Villette et le Stade de France. Au premier semestre 2021 (édition 2020 reportée), quatre nouvelles œuvres investiront trois nouveaux murs et un camion-toupie appartenant à l'entreprise Cemex. Une seconde série de réalisations est prévue au second semestre. D'autres événements sont en préparation comme L'aubergraffiti show, la kermesse électronique et la nuit blanche.



© Office de Tourisme

## Bilan 2020 des Chartes entreprise-territoire et Grand Projet

Malgré un contexte économique délicat, trois Chartes entreprise-territoire et six chartes Grand Projet ont été signées en 2020. Pour rappel, la Charte entreprise-territoire est un dispositif RSE créé en 2005 destiné à l'ensemble des acteurs économiques du territoire [TPE-PME, grands groupes, organismes de formation, associations...] souhaitant s'engager pour le développement du territoire de Plaine Commune. Portée par l'EPT Plaine Commune, l'association Plaine Commune Promotion et la Maison de l'emploi du territoire de Plaine Commune, elle compte à ce jour 135 signataires. La Charte Grand projet est, quant à elle, un dispositif lancé en 2018 à destination des donneurs d'ordres, maîtres d'ouvrages ayant pour but de maximiser les impacts positifs d'un projet immobilier de plus de 15 millions d'euros sur le territoire autour de trois axes : clauses d'insertion, retombées économiques locales et économie circulaire. Actuellement, il y a 19 Chartes Grand Projet signées dont les objectifs sont suivis dans le cadre de la commission Retombées économiques locales de l'association.



# Le palmarès de haut vol des Flèches d'Or de l'implication territoriale 2020

Plaine Commune Promotion distingue chaque année des structures de toutes tailles pour valoriser leur capacité d'innovation, leurs engagements dans le développement économique et social local et leurs implications dans le renforcement de l'attractivité du territoire. Zoom sur les six entreprises lauréates.

Photos : © Louise Allavoine/Plaine Commune



## > Paprec Group, La Courneuve Environnement et économie circulaire

« Située à La Courneuve et leader sur son segment d'activité, Paprec Group est une entreprise française de collecte et recyclage de déchets industriels et ménagers fondée en 1994. Le groupe compte près de 15 000 salariés répartis sur 120 sites industriels. Il contribue à la protection de l'environnement et à la promotion de l'économie circulaire. Cette récompense nous encourage à continuer d'agir chaque jour sur ces terrains en nous impliquant toujours plus en faveur du territoire de Plaine Commune et de ses habitants. »

Philippe Fanartzis, directeur des relations institutionnelles

## > La Société Générale, Saint-Denis Engagement, proximité et impact sur le territoire



Partenaire incontournable du développement et du financement des projets locaux, Société Générale est investie dans plusieurs commissions de Plaine Commune Promotion – Logement, Écoles-Entreprises, Mobilité... – et dans la gouvernance de plusieurs associations œuvrant en faveur des jeunes créateurs d'entreprise.

« L'ensemble des 400 collaborateurs Société Générale est fier de ce prix qui récompense le travail de toute une équipe, engagée à soutenir le développement économique et social de Plaine Commune. Notre ancrage local fort au plus près des porteurs de projet est essentiel pour définir avec les acteurs et décideurs les solutions innovantes et responsables qui répondront aux enjeux du territoire et contribueront à son avenir. »

Bruno Magnin, directeur régional

## > Robert Bosch France, Saint-Ouen

### Un ancrage territorial toujours plus fort

Installée sur le territoire depuis 90 ans, la société Robert Bosch France propose sur différents marchés des produits et services qui visent à améliorer la qualité de vie. Si la morphologie des bâtiments et la typologie des activités réalisées sur site ont naturellement évolué au fil du temps, elle n'en demeure pas moins un pilier des acteurs économiques audoniens. Robert Bosch France a souhaité donner une nouvelle dimension à son ancrage territorial en signant la Charte entreprise-territoire de Plaine Commune en 2016. Ce faisant, l'entreprise a rejoint les 135 signataires volontaires pour rapprocher développement économique et développement du territoire et renforcer ses engagements concrets en faveur de la jeunesse et des personnes en situation de handicap.



> **RozO Architectes, Aubervilliers**  
**Valoriser les singularités du territoire**



« Être architectes signifie pour nous être acteurs sur le territoire où nous sommes implantés, en tant qu'acteur économique mais aussi par le biais d'une implication citoyenne. C'est pourquoi nous avons fait le choix de réaliser des projets sur le territoire qui valorisent les singularités et l'identité de celui-ci. Nous sommes contre la banalisation du territoire systématiquement promue par la

promotion immobilière et sommes convaincus que les caractéristiques de Plaine Commune sont une force sur laquelle il faut s'appuyer. Ainsi, nous œuvrons pour imaginer des programmes atypiques rendus possibles en réhabilitant les bâtiments laissés par le passé industriel de nos communes au lieu de les raser pour réaliser du logement standard, nous nous attachons à redonner vie aux bâtiments anciens qui font la qualité de nos centres-villes historiques afin de garder la diversité de nos paysages urbains et des modes d'habiter. Cette diversité nous est chère car elle est aussi le garant de la diversité des habitants qui nous semble absolument nécessaire pour que le territoire soit attractif et vivant. Cette Flèche de l'implication territoriale est une reconnaissance de la valeur de ces choix et nous en sommes fiers. » **Séverine Roussel**, dirigeante

> **Académie Fratellini, Saint-Denis**  
**Favoriser l'accès à la culture**



L'Académie Fratellini est à la fois l'une des meilleures écoles supérieures des arts du cirque dans le monde, un lieu de création et de diffusion artistique et un acteur engagé sur son territoire. Les apprentis de son CFA des arts du cirque constituent des acteurs à part entière de son implication territoriale grâce à des temps professionnels dédiés : spectacles, apéro-cirque, tournées dans les écoles maternelles... L'Académie s'engage également à favoriser l'accès à la culture et l'inclusion sociale des populations du 93 avec un programme d'actions culturelles varié : ateliers de pratique, petites formes de cirque, visites... Depuis 2020, l'Académie Fratellini renforce son ancrage territorial avec un grand projet de rénovation et d'extension du bâti s'inscrivant dans son plan de développement stratégique « Académie 2024 » : un nouvel élan pour contribuer à l'attractivité de Plaine Commune et de l'Île-de-France en matière d'équipement, d'offre de formation et de création artistique.

> **SDUS 93 TT, Saint-Denis**  
**Excellence sportive et développement sociétal**

Créée en 1945, la section tennis de table de Saint-Denis Union Sports est reconnue pour son niveau d'excellence sportive mais aussi pour son engagement dans les domaines de l'éducation et de l'insertion sociale et professionnelle.

Avec ses 319 licenciés dont un tiers de femmes, le SDUS 93 TT est le seul club français présent au plus haut niveau national avec deux équipes dames et messieurs en championnat de France Pro A et qualifiées pour les Coupes d'Europe des Clubs 2020-2021.

« La distinction de Plaine Commune Promotion nous encourage à poursuivre dans une double perspective de pratique sportive respectueuse de l'éthique et de développement durable ambitieux.

Le SDUS 93 TT fait partie des premiers acteurs du territoire mobilisés en faveur de la candidature de Paris aux Jeux olympiques et paralympiques de 2024 avec notamment la création en 2015 d'un groupe Génération 2024. Il est composé de jeunes championnes et champions dyonisiens titrés à l'échelle internationale afin de les aider à poursuivre leur parcours vers le très haut niveau et, peut-être, représenter la France en 2024. »

**Jean-Yves Le Gourrierec**, vice-président



© Yann Mambert



21 avenue Jules Rimet 93218 Saint-Denis Cedex

 01 55 93 56 54

 [contact@plainecommunepromotion.com](mailto:contact@plainecommunepromotion.com)

[www.plainecommunepromotion.com](http://www.plainecommunepromotion.com)

